



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite – 270, bd Ste Marguerite - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - Fax 04 91 74 51 73 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Marseille, premier centre de vaccination contre la rage après Paris par le Professeur Yves Baille



La rage est une maladie virale grave touchant les mammifères y compris l'homme. Son virus provoque une encéphalomyélite. Il se transmet le plus souvent par morsure et plus rarement par simple léchage. Le virus pénètre le système nerveux périphérique puis le système nerveux central. En l'absence de traitement, la maladie est presque toujours mortelle chez l'homme.

Connue depuis la plus haute antiquité, la rage est mentionnée dès l'époque sumérienne ; Virgile et Ovide en parlent, les auteurs arabes la connaissent bien.

De tout temps, la rage, pour nombre de raisons, a inspiré une grande peur :

- l'animal enragé, le plus souvent un chien, ressemble à une bête féroce.
- le long délai entre la morsure et le début éventuel de la maladie (40 jours en moyenne) rend cette période d'incubation particulièrement angoissante pour la victime et son entourage.

- enfin l'apparition des premiers signes de la maladie est un véritable arrêt de mort.

De nombreuses gravures du Moyen-âge et de la Renaissance, assez effrayantes, témoignent de cette grande peur.



En 1779 Tissot écrit dans « l'Avis au peuple sur sa santé » comment reconnaître les signes de la rage chez le chien.

« Si un chien qui était gai auparavant, devient en même temps triste et hargneux, s'il a du dégoût, quelque chose d'extraordinaire dans les yeux, une inquiétude qui se manifeste par sa démarche, on doit craindre qu'il ne devienne enragé et l'on doit, dès cet instant, l'attacher, afin de pouvoir le tuer dès que le mal sera tout à fait déclaré. Il serait même plus prudent de le tuer d'abord ».

« Quand la rage s'est déclenchée chez un chien, il en mord d'autres. Plusieurs animaux deviennent enragés et les hommes eux-mêmes sont mordus ».

En ce qui concerne le délai entre la morsure par un chien enragé et le début de la maladie chez l'homme, plusieurs opinions ont eu cours et les histoires les plus extraordinaires ont été rapportées.

- Boudin, en 1861, présente à l'Académie impériale de médecine, le cas d'un malheureux qui, mordu le jour de ses noces, avait été trouvé la nuit suivante dévorant dans un accès de rage les entrailles de sa jeune épouse dont il avait ouvert le ventre avec ses dents. On croyait alors que le délai entre la morsure et l'apparition de la maladie allait d'un jour à dix ans. On a aussi évoqué la possibilité de contracter la rage spontanément, sans contact avec un animal infecté.
- Sauvage rapporte le cas de cette servante qui, poursuivie par un jeune homme dans le temps qu'elle avait ses règles, éprouva d'abord la suppression de cette évacuation, et qui, poursuivie de nouveau par le même jeune homme, entra dans une fureur qui se convertit en rage dont elle est morte le troisième jour. On peut, aussi, attraper la rage sans avoir été mordu. Dans un numéro du Journal de Médecine en 1810, on rapporte le cas de deux sœurs, qui ayant dans le nez des boutons en suppuration, se laissèrent lécher ces boutons par un chien chez lequel les symptômes de la rage se développèrent quelques jours après. Les deux sœurs en sont mortes.

On met aussi en garde les nourrices qui ont l'habitude d'employer de jeunes chiens pour entretenir la sécrétion de lait ou pour dégorger les seins ; elles peuvent mourir de rage.

La rage fait tellement peur qu'au XIX^e siècle certaines personnes mordues par un chien suspect ont préféré se suicider pour ne pas mordre et contaminer leur famille. On dit que ces malades dans des moments de crise crachent autour d'eux et cherchent à mordre leur entourage. C'est pourquoi les enragés sont, dans le meilleur des cas, abandonnés par leur famille, et dans le pire, saignés à mort, étouffés entre deux matelas ou abattus au fusil.

En 1810, pour mettre fin à ces pratiques barbares, un parlementaire français dépose un projet de loi visant à interdire de tuer les sujets suspects de rage.

Les premières mesures préventives

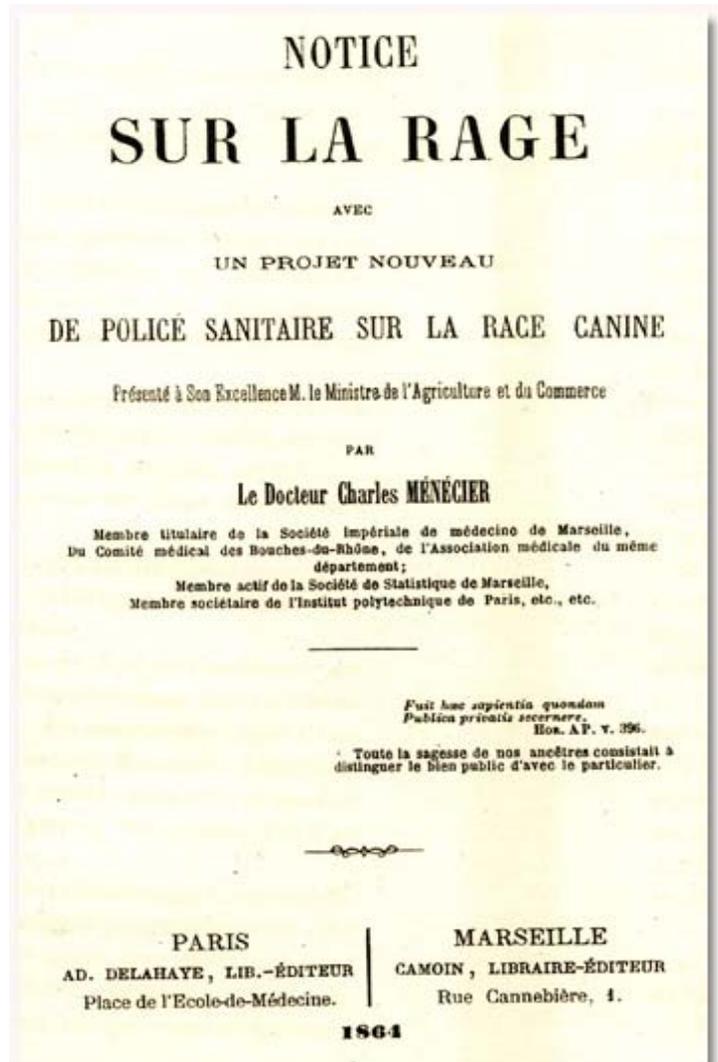
Au XIX^e siècle, en l'absence de traitement efficace et de législation, ce sont les municipalités qui organisent la prévention en tentant de contrôler les chiens errants.

A Marseille, le docteur Charles Ménécier rédige à ce sujet, en 1864, une notice qu'il adresse à son excellence le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Dans son travail intitulé « Notice sur la rage avec un projet nouveau de police sanitaire sur la race canine », il regrette le laxisme que l'on a, à Marseille, vis-à-vis des chiens : « Le chien seul a la permission de circuler librement sur la voie publique, de l'encombrer et d'être le héros d'événement fâcheux et en plus à lui seul le droit d'outrager la morale par le spectacle repoussant de ses amours en pleine rue ».

Ménécier rappelle les différents arrêtés pris par la Municipalité pour lutter contre les chiens errants à Marseille.

- En 1844 : « Tout chien qui aura mordu une personne devra être immédiatement abattu ».
- En 1851 : « La muselière est obligatoire pour tous les chiens sans distinction de race, en conséquence, tout chien trouvé sur la voie publique sans muselière, sera saisi et conduit au dépôt de Menpenty pour y être abattu s'il n'est pas réclamé dans les 24 heures ».



○ Et en 1862 : « Que cette muselière doit être en fil de fer, à petites mailles et en forme de panier ». Ménécier ne cesse de déplorer que ces mesures ne soient pas correctement appliquées. En ce qui concerne le ramassage des chiens errants, sans muselière, il note qu'un seul « capteur » est insuffisant pour une grande cité comme Marseille. Il y a cependant, en 1862, 1070 chiens errants qui ont été capturés dont 1000 ont été abattus. Une voiture couverte, escortée par un agent de police, patrouille dans les rues de la ville et capture tous les chiens non muselés.

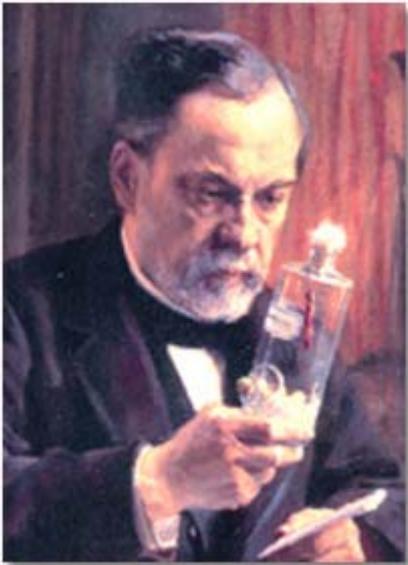
Pasteur met au point le vaccin contre la rage.

Pendant que les municipalités tentent de contrôler les chiens errants, dans les laboratoires les chercheurs travaillent.

Pierre Victor Galtier, injustement oublié, est professeur à l'école vétérinaire de Lyon. En 1879 il adresse une communication à l'Académie des Sciences dans laquelle il montre que l'immunisation contre la rage est possible. Pour lui, le virus est dans la moelle épinière de l'animal atteint de rage et le lapin est l'animal de choix pour étudier la maladie et cultiver le virus. P.V. Galtier vaccine avec succès des moutons contre la rage. Il est de fait l'inventeur du principe de la vaccination contre la rage en utilisant un virus affaibli.

Pasteur est au courant, il a entendu la communication de Galtier à l'Académie.

Les travaux de Galtier lui ouvrent une voie royale dans laquelle il va s'engouffrer, utilisant son génie pour faire fructifier l'idée et la découverte d'un autre, en omettant de le citer.



Pasteur, va travailler, non pas sur le mouton mais sur le chien auquel il inocule de la moelle de lapin enragé. Dans son laboratoire de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, il effectue ses recherches avec Emile Roux.

Pasteur confirme que c'est bien dans la moelle épinière des animaux que se trouve le virus de la rage et que l'on peut cultiver le virus sur la moelle du lapin. Il observe que le virus se raréfie et s'affaiblit quand on laisse la moelle se dessécher dans un bocal au laboratoire.

Si on inocule cette moelle desséchée, dont le virus est atténué, à un animal sain il ne développera pas la rage lorsque, quelques jours après, on lui injectera du virus frais.

Autrement dit, lorsqu'on inocule un virus de la rage artificiellement affaibli, l'organisme qui le reçoit va développer ses défenses qui seront efficaces lorsque le virus frais attaquera. Le virus ne devenant actif que 40 jours après la morsure par un chien enragé, on peut mettre à profit ces 40 jours pour vacciner le sujet mordu par un chien enragé (ou

simplement suspect) et donc vacciner après la contamination. Pasteur adresse une note à l'Académie des sciences relatant les travaux de son laboratoire.

Tout cela n'est qu'expérience chez le chien, et Pasteur voudrait vérifier l'efficacité de sa méthode chez l'homme.

En 1884, il propose à l'empereur du Brésil, Don Pedro, d'expérimenter sur des condamnés à mort ; on les vaccinerait avec la méthode de Pasteur, puis on leur inoculerait du virus rabique frais. Mais l'empereur du Mexique refuse.

On en est là quand, le 4 juillet 1885, on lui amène Joseph Meister âgé de 9 ans, qui a été mordu par un chien soupçonné de rage.

Vulpian, membre de la Commission ministérielle de la rage et membre de l'Académie des sciences et Jacques Joseph Grancher, professeur de pédiatrie, font pression sur Pasteur, qui n'est pas médecin, pour qu'on vaccine l'enfant. Le 6 juillet, Grancher inocule à Joseph Meister une suspension de moelle de lapin enragé, moelle conservée et vieillie.

Pendant dix jours l'enfant reçoit des fragments de moelle de lapin, de plus en plus virulents. La rage n'apparaît pas et Joseph Meister entre dans l'histoire comme le premier cas humain de vaccination réussie contre la rage. Il sera embauché comme gardien à l'institut Pasteur et en mars 1940, cet Alsacien, désespéré par l'entrée des allemands à Paris, se suicidera.

En octobre de la même année, Jean Baptiste Jupille, berger de 14 ans dans le Jura, mordu par un chien « enragé », est amené dans le laboratoire de Pasteur.

Il sera le deuxième vacciné de l'histoire ; il est embauché, lui aussi, comme gardien à l'institut Pasteur de Paris qui est inauguré en 1888 par Sadi Carnot, président de la République.

Le Docteur Charles Livon et le centre de vaccination antirabique à Marseille :

Né le 19 mai 1850 à Marseille, au 79 de la rue de Lodi, Charles Livon est le fils d'un fabricant de cire et d'une pianiste. Il commence sa carrière médicale à 17 ans, comme élève externe à l'Hôtel Dieu, il la finira en 1917, Directeur de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie. Son temps d'externat est interrompu par la guerre. En 1870, il devance l'appel et s'engage comme médecin sous-aide major. Libéré en 1872, il passe sa thèse à Paris en 1873, et revient à Marseille.



Il va alors déployer toutes ses qualités, occuper des postes de haute responsabilité, créer l'Institut antirabique, gérer les hôpitaux et diriger l'Ecole de médecine pendant 16 ans. Il avait la réputation d'être un homme droit, à l'esprit juste, doué d'un grand bon sens, allié à un caractère doux et affable.

Charles Livon avait été séduit, très tôt, par les idées de Pasteur. En particulier lors de la grande querelle sur la génération spontanée des germes, querelle qui agitait les milieux scientifiques, philosophiques et religieux, Livon prit le parti de Pasteur qui niait la génération spontanée : « La vie ne peut naître que de la vie. »

Lorsque Pasteur faisait ses premières expériences sur l'atténuation de la virulence des germes en vue de la fabrication d'un vaccin, il était en relation épistolaire avec Charles Livon et après la communication, en octobre 1885, par Pasteur du succès de la première vaccination contre la rage sur l'enfant Joseph Meister, Livon raconte : « le 7 novembre de la même année, sur la proposition de monsieur Chevillon, la Commission départementale décide d'envoyer auprès de M. Pasteur un professeur de l'Ecole de médecine de Marseille, pour s'initier aux détails de l'application de cette remarquable découverte. Je fus chargé de cette mission et dès cette époque, je n'ai cessé de m'occuper de la question. Après un séjour de plusieurs semaines auprès de l'illustre maître, j'adressais à la Commission départementale un rapport dans lequel je rendais compte de ma mission et de la méthode que j'avais pu étudier dans ses moindres détails. Mais, à ce moment là, M. Pasteur n'était nullement partisan de la création d'instituts vaccinaux pour la rage en dehors de celui de Paris».

Pour que l'on ne se fasse pas trop d'illusions à Marseille, Pasteur écrit le 1er novembre 1885 à Charles Livon :

« Monsieur et honoré collègue,

Je vous prie de prendre connaissance de la lettre que j'ai adressée à Monsieur le Ministre quand il m'a consulté sur la résolution de la Commission départementale des Bouches du Rhône. La Commission se fait illusion si elle veut songer à établir à Marseille un établissement d'inoculation préventive de la rage. Je suis prêt cependant à vous montrer les inoculations et mon installation provisoire. Il ne faut, à mon avis, qu'un seul établissement à Paris suffisant pour toute la France ».

Cette mise en garde ne décourage pas Livon qui va, dès lors, fréquenter assidûment le laboratoire de Pasteur. Du monde entier on envoie à l'Institut de vaccination antirabique de Paris des individus mordus par des animaux enragés ou simplement suspects et Louis Pasteur finit par accepter l'idée de la création d'un second centre en France, et ce sera Marseille. Dans les Annales de l'Ecole de médecine de Marseille, Livon écrit :

« En présence du nombre considérable de personnes qui venaient se faire traiter et aussi devant les résultats toujours meilleurs que donnait la méthode, l'opinion de M. Pasteur avait complètement changé et un jour, allant le voir, je fus reçu par ces paroles : Eh bien ! quand créez-vous un institut à Marseille ? »

Le 15 octobre 1893, le maire prend un arrêté nommant le personnel attaché à ce service, Charles Livon en est le directeur, Henri Alezais le chef de laboratoire, et Ed. Gourret le vétérinaire.

Ainsi, après différentes péripéties, s'ouvre à Marseille le premier centre provincial de traitement par la méthode pasteurienne des « personnes mordues par des animaux malades ou suspects ».

La municipalité et Charles Livon souhaitent la présence de Louis Pasteur à l'inauguration du centre de vaccination. Pasteur décline l'invitation et écrit à Charles Livon, le 7 décembre 1893 :

« Monsieur le professeur et cher collègue, Je suis extrêmement touché par l'honneur que me fait le Conseil municipal de Marseille. Si mon état de santé me l'avait permis, je me serais fait une joie d'assister à l'inauguration de l'établissement scientifique mis en si bonnes mains et d'exprimer ma reconnaissance à vos compatriotes ».

Il termine en assurant Charles Livon de ses sentiments très affectueux.

Il ne s'agit pas d'une maladie diplomatique. Depuis son hémiplegie en 1868, à l'âge de 46 ans, la santé de Pasteur est mauvaise. Il devait mourir en 1895, deux ans après l'ouverture du Centre marseillais.

Inauguration du premier centre de vaccination contre la rage au Palais du Pharo

Le samedi 9 décembre 1893, à trois heures, a lieu l'inauguration de l'Institut antirabique de Marseille. Livon, qui est en même temps directeur de l'Institut et directeur de l'école de médecine fait les honneurs de la maison.



La séance a lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole du Pharo, en présence des professeurs, étudiants, autorités religieuses, politiques et militaires. Le maire Siméon Flaissières, dans son discours rend hommage au précédent maire Felix Baret, qui a eu l'idée de créer cet institut et il donne lecture de la lettre de Louis Pasteur

Le jour même de l'inauguration Charles Livon fait la première inoculation. L'institut est installé dans le bâtiment central de l'école de médecine, c'est à dire dans le Palais du Pharo..

A l'entresol, le service comprend une salle d'attente, une salle où on fait les inoculations, un laboratoire et la pièce obscure où se trouvent les étuves pour conserver les moelles de lapin.

Dans l'annexe du sous-sol se trouve le service des animaux, avec une salle pour prélever la moelle des lapins enrégés, une autre salle qui est la garenne dans laquelle sont les lapins sains et enfin la salle où sont inoculés et conservés les lapins dont la moelle sert à préparer le vaccin.

Mais les locaux vont se révéler trop exigus, compte tenu du nombre de personnes qui viennent se faire vacciner.

Le 30 janvier 1905 Charles Livon écrit à monsieur Estier, président du conseil général, pour souligner l'insuffisance des locaux situés dans le palais du Pharo.

Le conseil municipal accepte le principe de construire un nouvel institut et lui affecte un terrain appartenant à la ville, d'une superficie de 550 m², en bordure de ce qui est alors le boulevard du Pharo et qui deviendra, en 1922, le boulevard Charles Livon. Une souscription publique est ouverte ; la mairie, le conseil général et les départements voisins suffisent à financer le nouvel institut qui ouvre le 22 décembre 1908 et prend le nom d'Institut Pasteur.



A l'emplacement de cet Institut s'élève aujourd'hui un hôtel moderne à l'angle de l'avenue Pasteur et du boulevard Charles Livon.

Charles Livon restera à la tête de cet établissement jusqu'à sa mort en 1917, assisté du professeur Henri Alezais qui lui succède de 1917 à 1928 . A cette date c'est Jean Livon, le fils de Charles, qui en prend la direction. De 1948 à 1978 le centre sera dirigé par le docteur Jean Sivan.

En 1946, l'Institut Pasteur qui a développé de nombreuses autres activités que la vaccination contre la rage change de nom pour prendre celui de « Laboratoire municipal de biologie et de chimie », le service de vaccination perdure et prend le nom de service Pasteur.

Bilan d'activité du centre de vaccination contre la rage de Marseille

A partir de 1893, Charles Livon publie chaque mois, le bilan d'activité de l'institut et pour chaque année on en trouve la synthèse dans les Annales de l'école de médecine.

Le bilan des cinq premières années de fonctionnement, publié dans les Annales de l'école de médecine, en 1899, fournit d'intéressantes informations. Le recrutement dépasse largement le département des Bouches du Rhône. Pendant les années où Marseille a été le seul centre français avec celui de Paris, les « mordus » venaient de tout le pourtour méditerranéen et même de Madagascar et des Indes.



Sur 1480 traités en 5 ans, 456 viennent des Bouches du Rhône, 170 du Vaucluse, 155 des Alpes maritimes, 149 de la Drôme, 110 de l'Ardèche et 109 du Var.

Au total 28 départements français adressent leurs patients au centre de vaccination antirabique de Marseille. On ne déplore sur cette période que six décès.

Livon entre temps a amélioré la technique de vaccination, en diminuant la température des étuves, ce qui rend le vaccin plus actif et en allongeant la durée du traitement.

Comme l'avait fait Ménécier, il s'indigne que les mesures de police ne soient pas

assez rigoureusement appliquées. « La loi sur la police sanitaire des animaux appliquée strictement ferait diminuer le nombre de personnes mordues. Malheureusement on n'abat pas les animaux mordus par les chiens enragés, malgré la loi ».

En 1998, la grande aventure du Centre de vaccination du Pharo se termine.

Le service est transféré au Service Municipal d'Hygiène, rue Briffaut, puis en 2001 il s'installe à l'Hôpital Nord dans le service des maladies infectieuses et tropicales.

A côté des mérites de Livon, il faut souligner l'implication forte et rapide des politiques de l'époque qui, quinze jours seulement après que Pasteur ait fait connaître sa méthode et son premier succès, décidèrent de créer un centre de vaccination à Marseille. Certes, le centre souhaité n'ouvrira que huit ans plus tard, car il fallait attendre l'autorisation de Louis Pasteur. Mais grâce à Livon, et à la ténacité des édiles locaux, Marseille a eu le premier Institut Pasteur de province.